

Foire aux questions (FAQ) Programmation – Automne 2022

- [Quels sont les services offerts par Trait d'Union cet automne?](#)
- [Quelles seront les mesures en place pour éviter la propagation de la COVID-19 et assurer la protection des participants et du personnel ?](#)
- [Quand et comment peut-on s'inscrire et quand recevra-t-on les confirmations ?](#)
- [Quels critères guideront la gestion des places ?](#)
- [Peut-on s'inscrire pour certaines semaines seulement ou indiquer des journées spécifiques où on souhaiterait avoir des activités ?](#)

Quels sont les services offerts par Trait d'Union cet automne ?

Les activités offertes aux enfants :

- Activités d'intégration en loisirs, d'une durée de 60 à 90 minutes
- Activités de loisirs de type « Formule club »
- Programme « asperger »

Les activités offertes aux adolescents :

- Activités d'intégration en loisirs, d'une durée de 60 à 90 minutes
- Activités de loisirs de type « Formule club »
- Programme « asperger »
- Club ado

Les activités offertes aux adultes sont similaires à celles offertes aux sessions précédentes, elles incluent des activités de type socio-professionnelles et des activités de loisirs.

Les services de répit :

- Répit de soirée - enfants 13 ans et moins.
- Répit de jour – enfants et adolescents
- Répit 24h avec nuitée - enfants 13 ans et moins
- Répit 48h avec nuitées – 14 ans et plus

Consultez [notre site web](#) pour la programmation complète avec tous les détails.

Foire aux questions (FAQ) Programmation – Automne 2022

Quelles seront les mesures en place pour éviter la propagation de la COVID-19 et assurer la protection des participants et du personnel ?

Pour la protection des participants et du personnel, les protocoles dictés par la santé publique et par la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité (CNESST) sont en vigueur dans toutes nos activités.

Ces protocoles incluent les mesures d'hygiène (étiquette respiratoire, lavage fréquent des mains, nettoyage des surfaces et du matériel, etc.), le port du masque est recommandé pour toutes personnes âgées de plus de 12 ans.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, seuls les participants inscrits auront accès aux locaux et le matériel que les participants pourront apporter aux activités sera limité. Nous limiterons aussi autant que possible le nombre d'intervenants et de participants qui seront en contacts (jumelages réguliers). Le personnel assurera le nettoyage des surfaces et du matériel avant, pendant et après les activités et le ménage des locaux utilisés sera fait quotidiennement en fin de journée.

La collaboration de tous les parents et participants est essentielle pour ce qui touche les protocoles en place. Cela inclut aussi la déclaration des symptômes de COVID-19 chez le participant, de cas actifs dans l'entourage et l'annulation des activités s'il y a lieu. Malgré tous les efforts déployés pour limiter la contamination, nous ne pouvons garantir le risque zéro. Le participant ou le parent qui s'inscrira aux activités en présence physique sera donc invité à signer un formulaire de reconnaissance du risque, comme le recommande notre assureur.

Tous les détails de ces mesures seront joints aux confirmations de services qui seront envoyées par courriel.

Quand et comment peut-on s'inscrire et quand recevra-t-on les confirmations ?

Pour avoir accès aux services offerts à l'automne, les membres* doivent remplir le formulaire en ligne sur notre site web.

L'inscription est obligatoire pour toutes les activités et le formulaire sera en ligne **du 22 août à 18 h au 28 août à 18 h**. Les demandes seront traitées dans les jours suivants et les confirmations de services seront acheminées par courriel au plus tard le 17 septembre avec les détails, formulaires et autres documents correspondants.

Foire aux questions (FAQ) Programmation – Automne 2022

	<p>* Bien que l'adhésion pour l'année 2022-2023 soit gratuite, vous devez avoir rempli votre formulaire d'adhésion afin que votre inscription soit valide.</p>
<p>Quels critères guideront la gestion des places ?</p>	<p>Les critères qui guideront le partage des places sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le principe du premier arrivé, premier servi d'appliquera, selon la date et l'heure de réception du formulaire d'inscription.- Chaque membre aura droit à une activité par mois au premier tour, et les places seront attribuées par groupe d'âge jusqu'à épuisement des places.- Pour les activités de répit avec nuitée, les familles auront priorité pour une activité par session. Les places restantes seront attribuées jusqu'à épuisement des places.- Seuls les participants vivant dans leur famille naturelle ont accès aux activités de type répit.
<p>Peut-on s'inscrire pour certaines semaines seulement ou indiquer des journées spécifiques où on souhaiterait avoir des activités ?</p>	<p>Pour les activités de répit de soirée et de jour et pour les activités de loisir de type Formule club, les familles auront priorité pour une activité par mois. Les places restantes seront attribuées jusqu'à épuisement des places.</p> <p>Pour les activités d'intégration en loisir et les programmes asperger, la participation régulière est à privilégier.</p> <p>Pour les activités de répit avec nuitée, les familles auront priorité pour une activité par session. Les places restantes seront attribuées jusqu'à épuisement des places.</p> <p>Une fois inscrit, le respect des horaires est fortement recommandé. En plus d'améliorer l'expérience pour tous, cela tient aussi compte du fait que des ressources humaines sont mobilisées pour l'organisation et l'animation des activités. Les absences risquent de priver d'autres participants d'activités supplémentaires auxquelles ils auraient pu avoir droit.</p> <p>En bref, inscrivez-vous en fonction de vos intentions et possibilités réelles de participation.</p>